

DE LA CONCESSION RURALE À LA PARCELLE URBAINE

MUTATIONS DE L'HABITAT EN PAYS MOSSI
(RÉGION DE OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)

Les citadins burkinabé restent écartelés entre deux lieux de référence : le village et leur maison en ville.

L'espace de référence des citadins lorsqu'ils disent en français « au village » (réflexion que l'on entend au moins une fois par jour sous la forme « je vais au village ; au village, on... ») est *yiri*.

– Le citadin qui part au village dira « *om kuissa yiri* » (*kuissa* insistant sur l'idée de retour de là où on est venu).

– S'il quitte le village pour la ville, il utilisera le terme *teng-pughin* « là où est le ventre de la terre », c'est-à-dire chez lui, là où il habite.

– S'il est dans un quartier de la capitale et qu'il rentre chez lui, il utilisera le terme *zakhin*, c'est-à-dire là où est *zaka*, la cour. Il peut aussi utiliser *yiri*.

Les verbes utilisés sont très significatifs : *leebda* (toujours avec *zaka*) signifie retourner, rentrer directement sans s'arrêter et associe l'idée de mouvement à celle d'entrer dans un lieu. En revanche, *kuissa* s'utilise toujours avec *yiri* et signifie repartir d'où on vient, là où sont ses origines.

Yiri est la concession, le foyer, « là où on habite », un des points où les interférences ville-campagne sont les plus sensibles. Elles sont non seulement architecturales, spatiales, mais aussi sociales par le type de relations nouvelles que l'architecture impose.

Au village, *zaka* fait partie de *yiri*. *Zaka* désigne la cour intérieure au sens concret. La cour est ma propriété, je veille à son entretien mais je suis le maître du *yiri* et je veille à la bonne marche de la communauté qui y vit.

Yiri : un espace emboîté

Yiri désigne non seulement la concession (paysage) et ses habitants, mais aussi les champs de case (*kamanga*) qui l'entourent.

Yiri comporte trois types d'éléments :

- affectifs (là où j'habite) ;
- spirituels (là où est mon lignage : *buudu*) ;
- matériels et paysagiques.

Yiri est géographiquement l'ensemble de trois éléments :

– La cour (*zaka*) entourée de murs de briques de banco ou de nattes de paille, où s'égrènent différents bâtiments.

– La cour extérieure (*samandé*) sans limite matérielle en saison sèche, marquée au plus juste par l'absence de cultures en saison des pluies. Il y a souvent un hangar ou un arbre pour l'ombre.

– Les champs de case (*kamanga*).

Les greniers sont toujours disposés à l'est de la concession, à l'écart du feu qui pourrait être amené de la zone de cuisine par les vents dominants.

Les champs de case : kamanga

Dans un hameau, les différents *yiri* sont jointifs par les champs de case qui ont alors non seulement une fonction nourricière mais aussi de limite. Les Mossi opposent champs de case à champs de brousse : les champs de case appartiennent au monde des hommes, à *yiri*. En français, champs de case a une connotation paysagique et géographique ; en *mooré* (langue des Mossi) le sens est bien plus fort : ces champs font partie intégrante de l'habitat. On ne conçoit pas plus un *yiri* sans *kamanga* qu'on ne concevrait en Europe une maison sans porte.

Le *kamanga* est indissociable du *tampuure* (« entrailles de la montagne ») c'est-à-dire le tas d'ordures qui est constitué des déchets ménagers qui sont ensuite étalés sur les champs de case. Lorsqu'on rend visite à quelqu'un, on commence par traverser son *kamanga*, dès lors, il sait que c'est chez lui qu'on se rend. Dès les champs de case, on est chez le maître de maison.

La cour extérieure : samandé

On est généralement reçu sur la *samandé*, la cour extérieure, espace aux limites informelles. On y retrouve les cases des fils célibataires, mais déjà suffisamment âgés pour ne plus être considérés comme des enfants qui vivent à l'intérieur de la cour (*zaka*). On est reçu sous le hangar ou sous l'arbre, au voisinage du poulailler et de la bergerie.

Depuis quelques temps, l'Islam, « nouvelle religion », a introduit sur le *samandé* la « mosquée », cercle de pierres ouvert, ressemblant à s'y méprendre à la tombe de l'Ancien. En effet, c'est également là que l'on creuse la tombe de ceux qui sont morts à un âge très avancé (les autres sont inhumés au cimetière). Ils ont droit à une tombe matérialisée au sol par un cercle de pierres de latérite. Le lignage est ainsi réuni : le mort qui accède au statut d'« ancêtre » de par son extrême longévité dans la vie est au milieu de l'animation des vivants.

La cour intérieure : zaka

La cour est au contraire du *samandé* limitée très précisément. L'idée majeure est celle de construction. En ville, une parcelle en « non loti » sera désignée par *zi viugo* (espace vide) si elle n'est pas mise en valeur mais par *zaka* si une maisonnette y a été édifiée : « il existe quelque chose qui montre que c'est une cour ». C'est la cour intérieure, circulaire au village, délimitée par un anneau de paillotes rondes ou, de plus en plus, de cases rectangulaires à toit de tôle. La limite est faite d'un mur de banco ou de nattes de paille joignant les constructions entre elles. Le visiteur ne peut y entrer sans y avoir été invité. C'est le lieu de vie de la communauté. Sa structure est la même partout où nous avons pu être invitée à entrer : à gauche en entrant, la meule (*neere*) ; au centre, le foyer qui comporte autant de fois « trois cailloux » qu'il y a de femmes. On retrouve aussi ces « trois cailloux » à l'intérieur de chaque case de femme mariée.

Au-delà de l'attribut féminin du lieu, certaines manières de vivre imposent qu'on ne risque pas de rencontrer un visiteur en sortant d'une case : nous sommes en pays de polygamie où l'homme va passer la nuit chez celle de ses femmes qui lui a préparé le repas. Toute personne sortant du sommeil doit d'abord passer de l'eau sur son visage avant de saluer qui que ce soit. Aussi, même lorsque le mur est symbolique, il suffit à éviter les rencontres inopportunes.

La construction élémentaire (paillote ou maison rectangulaire) a toujours pour fonction le sommeil. Il s'agit en fait de chambres. Au village, ces constructions ne sont jamais des lieux de vie ; celle-ci se déroule dans la cour et le *samandé*.

Enfin, dernier point de la *zaka* : le *tenkugri* (caillou de la terre), l'autel sur lequel on fait les sacrifices. Il est situé à l'intérieur de la cour, toujours visible dès l'entrée. Il s'agit en général de deux bosses polies et lissées régulièrement. Cette opération d'entretien revient systématiquement aux enfants.

Des statuts variables

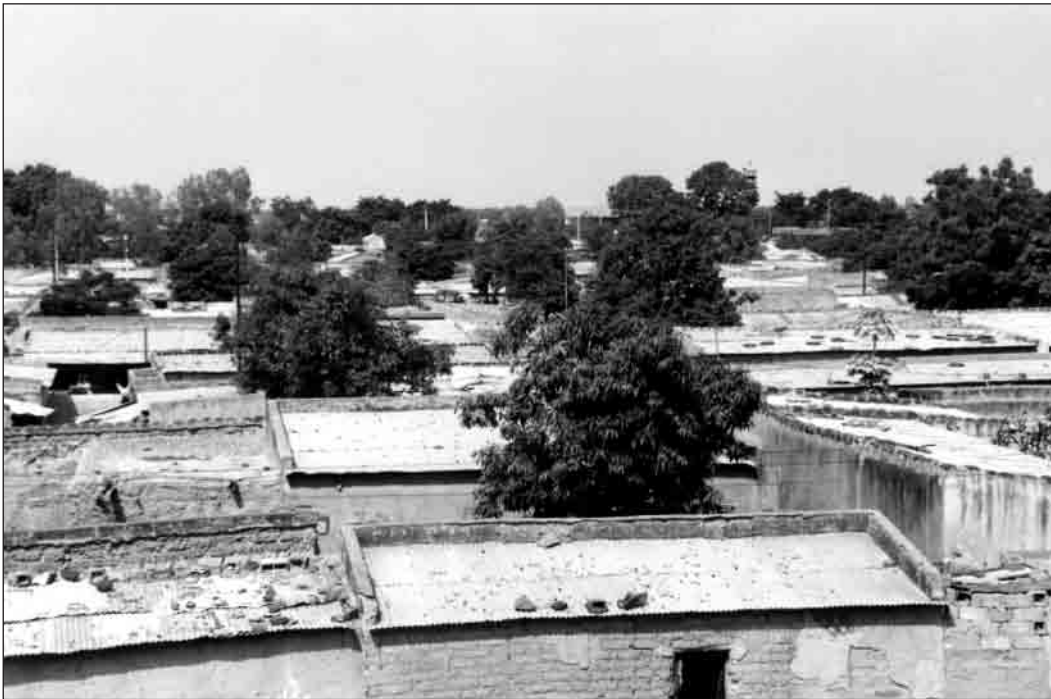
Entrer dans la cour est une marque de confiance et d'intimité. Les femmes s'y retrouvent pour la cuisine (affaire privée) mais pour les causeries elles iront sur le

samandé (autrefois, elles allaient chercher de l'eau en groupe au marigot : la construction de retenues d'eau et de forages a limité la durée de cet échange). C'est encore sur le *samandé* que se tiennent les réunions de famille en cas de problème concernant l'ensemble du lignage comme le refus d'une jeune fille que l'on veut donner en mariage. En revanche, si un interlocuteur vient poser un problème privé, ne regardant pas la communauté, il vient d'abord sur le *samandé*, participe aux échanges



En haut : Taptenga et cultures vivrières.
En bas : La cuisine. Au-delà du muret : le *samandé*.

informels, puis s'adresse au chef de famille en disant qu'il « veut le voir ». Ils se retrouveront alors tous deux sous le hangar, à l'intérieur de la cour, à l'abri des oreilles indiscretes. L'intérieur de la cour est incontestablement le lieu des femmes, même si elles investissent de plus en plus le *samandé*. Si l'on compare avec les études plus anciennes, il n'y a pas d'interférences masculin/féminin, mais plutôt un expansionnisme féminin vers un espace autrefois masculin. Peut-être peut-on lier cet « expansionnisme » à deux éléments : la fin de la « corvée d'eau » qui était aussi



Les quartiers centraux
« encerclés par
la ville ».

le moment et le lieu où les femmes se retrouvaient (il faut donc un autre lieu pour cette activité sociale) et surtout la très forte émigration masculine, les femmes occupant alors un espace vide ou vidé. En revanche, un homme n'ira jamais s'approcher d'un foyer!

Un endroit mobile

Le processus de naissance d'un *yiri* de brousse est variable. Le cas le plus fréquent est celui d'un fils aîné qui se marie et quitte la case de célibataire qu'il occupait au sein de la concession familiale, sur le *samandé*. Il s'installe alors à faible distance de la concession de son père, sur les terres du lignage. Avec le développement de l'élevage (petits ruminants ou bovidés) les problèmes de cohabitation peuvent se poser avec les habitants des concessions voisines. On s'installe alors en brousse, là où on est certain que le bétail ne va pas créer de conflits. Si une maladie emporte une famille, qu'il y a eu violence ou « mort rouge » (mort maudite par suicide ou mort violente) ou qu'un endroit est déclaré « maudit », la concession est abandonnée et les habitants vont s'installer plus loin. Avec la multiplication récente des forages en brousse, certains habitants se rapprochent de l'eau.

Le *yiri* peut s'agrandir au fur et à mesure des besoins et des moyens. Un incendie, une nouvelle femme et il faut construire ou reconstruire. Avec la proximité de la ville et les migrations, le système s'abâtardit : on ne peut pas fonder un *yiri* isolé qu'on n'habitera pas et qui n'aura pas de champs de case, faute de cultivateurs. On ne veut pas non plus abandonner la structure du

village, on veut y avoir sa place ; marié, on ne veut pas être « dehors » comme les célibataires.

Des citoyens surpris : centre et périphérie

Une des grandes originalités de Ouagadougou tient dans le fait que les quartiers lotis du centre sont surpeuplés alors que l'habitat spontané et les quartiers lotis de périphérie ont une occupation très lâche.

La conception que les Mossi ont de leur habitat et de la famille explique cela. Ils ont été surpris par la croissance de la ville depuis 1970. Traditionnellement, on reste « en famille » tant qu'on est célibataire, ensuite, on demande une parcelle au chef de terre et on construit sa propre concession, mais toujours dans une aire proche, comme au village. Les « enfants » des quartiers centraux se sont laissés encercler par la croissance très rapide de quartiers qui étaient autrefois périphériques et qui sont aujourd'hui en pleine ville. L'opération de « lotissement »¹ est venue figer les possibilités d'expansion de la famille. Les premiers fils n'ont pas voulu se trouver isolés en « terre inconnue », ils sont restés en famille. On continue de construire dans les parcelles. Cela se traduit par des parcelles densément construites. On est citoyen, on se revendique comme tel, on ne veut pas aller « en brousse », dans les quartiers périphériques. La tendance est donc à rester « en

1. Le « lotissement » est toujours une opération de quadrillage et de répartition de parcelles, jamais une opération d'aménagement.

famille» le plus longtemps possible, et comme pendant ce temps-là, la ville ne cesse de s'étendre, la périphérie constructible est de plus en plus éloignée et donc répulsive. L'encerclement n'en est que plus intense.

Habitat urbain : une rédefinition de la fonction des lieux

En ville, tout bascule, il faut arriver à faire tenir dans une « parcelle » rectangulaire de 600 à 245 m² (pour les dernières attributions), les activités qui s'étendaient autrefois sur l'ensemble du *yiri*.

La disparition du *kamanga*

Les espaces sont alors redécoupés et leurs fonctions redéfinies. Le *kamanga*, le champ de case était un espace tampon entre la solidarité de quartier et l'intimité familiale. Il disparaît en ville. Sa fonction revient à la fois à la rue qui est aussi un espace marginal et au « mur » de la parcelle (lotie ou non-lotie). Parfois on cultive à l'intérieur de la parcelle et le *yiri* est alors intégralement réduit à l'intérieur de l'espace délimité par le bornage, ou devant, en pleine rue.

En zone non lotie, l'occupation de l'espace est assez lâche. On commence par construire une maison (en général carrée et tôle) souvent avec du matériel de récupération car on ne veut pas investir dans ce qu'on sait devoir être prochainement détruit². Le *kamanga* trouve alors sa place devant la maison, puis on clôt le tout, ne serait-ce que symboliquement par un muret d'une ou deux rangées de briques. Le mur n'est plus protecteur, il ne sert qu'à marquer le territoire. Il est significatif qu'actuellement la forme soit toujours carrée ou rectangulaire : on attend le lotissement, mais c'est aussi un moyen de marquer sa citadinité.

En zone lotie, on cultive rarement à l'intérieur de la parcelle, qui est aujourd'hui vécue comme *zaka* (concession, cour) plutôt que comme *yiri* (foyer). Les cultures en milieu urbain se font fréquemment à l'extérieur de la parcelle, dans les zones qui ne sont pas attribuées à des individus : y compris en plein centre ville, devant le siège social de compagnies aériennes ! La pratique habituelle du *tampuure* (tas d'ordures) en milieu rural implique un rapport ambigu aux déchets ménagers, associés à la fertilité et au pouvoir plus qu'à la saleté et au manque d'hygiène³. Sa présence au village est indispensable. C'est la concentration des parcelles qui conduit au problème des déchets ménagers, d'autant qu'en ville, leur nature change (plastique, piles, ferraille).

Les mutations du *samandé*

La parcelle doit faire fonction tout à la fois de *zaka* et de *samandé*. Dans certains cas, ce dernier est de fait pris sur la voie publique ; on y construit hangar, on y

tient réunions ou commerces. Les autorités elles-mêmes favorisent ces réactions spontanées en recommandant à chacun de planter des arbres devant les cours, sur la voie publique. Comment définir alors un espace public qu'on ne doit pas s'appropriier alors qu'on demande de l'embellir ? C'est d'autant plus ambigu que nous sommes dans une culture où « planter un arbre » est la marque de possession d'un territoire (ce qui fait qu'aucun locataire ne peut planter d'arbre, par exemple).

Il existe trois types de situations vis-à-vis du *samandé* :

– *samandé* installé et approprié avec construction d'un hangar et plantation d'un arbre ;

– *samandé* « sauvage » et intermittent : la rue est trop étroite pour que le *samandé* soit véritablement approprié. On sort les fauteuils, on s'installe à l'ombre des murs ou d'un arbre resté dans la rue, mais le *samandé* disparaît la nuit venue ;

– *samandé* inexistant, soit du fait du mode de vie des habitants (cités, par exemple), soit du fait de l'organisation de la rue qui ne permet pas une installation fréquente ou régulière.

Lorsque le *samandé* est approprié, l'organisation de l'espace à l'intérieur de la cour (*zaka*) garde les mêmes principes que dans les cours rurales. Simplement, l'es-



Le *samandé* approprié. On s'y retrouve pour « causer », boire du thé. C'est un espace masculin, les femmes de la cour restent aussi sur le *samandé*, mais à l'écart.

pace-tampon des champs de case disparaît, induisant par là une plus grande promiscuité. Lorsque le *samandé* est « sauvage », sa fonction change. Il est chaque jour provisoire, on occupe la rue. Les jeunes s'y retrouvent pour causer, mais les fonctions habituelle-

2. Depuis 1984, les opérations de « lotissement » se succèdent dans les zones « spontanées », conduisant à la multiplication de ces dernières, les habitants construisant en attendant d'être « lotis » et donc légalisés. Occuper une parcelle irrégulière est en effet un atout pour l'attribution d'une parcelle lors de l'opération de lotissement.

3. Voir notre article « De la fertilité rurale à la nuisance urbaine... » in *Géographie et cultures*, 1993

ment dévolues au *samandé* entrent dans la cour. Le hangar ou la terrasse prennent alors les fonctions du *samandé*. La fonction du « hangar rural » ou de l'arbre à palabre revient au salon qui est une innovation architecturale par rapport à la concession traditionnelle. On comprend pourquoi il est si important d'avoir un salon, même dans les célibatoriums⁴. Le salon est d'ailleurs défini comme « l'endroit par lequel on entre » et non comme un lieu de « séjour ».

Une *zaka* peu modifiée

L'organisation intérieure de la *zaka* est rarement bouleversée. On garde le principe de constructions périphériques à un espace central qui devient lieu de vie. Cependant, la législation oblige maintenant à garder un mètre entre la limite de la concession et toute construction. Les constructions ne sont donc plus prises dans le mur dont



Parcelle en non-loti à Taptenga. Certaines maisons ne sont crépies que d'un seul côté : l'orient. On cherche en effet à limiter au maximum les investissements et on ne protège que la face « au vent » qui est la plus vulnérable.

elles faisaient partie, mais véritablement intérieures à la *zaka*. Quelles que soient les raisons techniques invoquées, cette mesure réduit encore l'espace utilisable.

La plupart du temps, la seule transformation est dans le passage à des unités à deux pièces : « Entrer-coucher ». Ce passage à deux pièces se voit aussi en brousse, sous l'influence urbaine.

En revanche, le *samandé* occupant souvent une partie de l'espace central, les foyers des femmes sont généralement rejetés plus près des habitations qui sont souvent tôlees et craignent donc moins le feu.

On comprend dès lors les difficultés de la population à accepter le principe de l'habitat collectif qui a du mal à trouver preneur et est en partie occupé par des bureaux. Au-delà des problèmes liés au mauvais entretien des bâtiments collectifs, des facteurs culturels expliquent la réticence de la population. On veut pouvoir piler au mortier les condiments des sauces, on tient à pouvoir creuser son *zamboko* (trou dans lequel le père enterre le placenta de l'enfant nouveau-né). Si *zaka* désigne avant tout une construction, le terme

insiste sur l'idée d'espace délimité par un mur (qui a d'ailleurs au village une fonction rituelle fondamentale lors des funérailles du chef de famille). On est propriétaire de sa cour plus que de sa maison. Les usages de la sociabilité font d'ailleurs des appartements des lieux difficiles à vivre : les visiteurs n'ont pas élaboré de règles de comportement, n'ont pas transféré le *samandé* sur le palier et celui qui loge en appartement se retrouve nez-à-nez avec un visiteur dans son salon qui doit remplir tout à la fois les offices du *samandé* et du hangar de la maison du chef de famille.

Du spirituel au rituel

L'idée de *yiri* ne recoupe pas seulement une unité de vie de type géographique, mais aussi une unité spirituelle et affective liée aux ancêtres. Autrefois, lorsque « le village » était toujours en brousse, les coutumes s'y pratiquaient et il était bien rare qu'un vieux meure à Ouagadougou, puisqu'il s'agissait d'une ville de migrants. Mais il y avait de vrais Ouagalais, ou des gens installés à Ouagadougou depuis suffisamment longtemps pour y avoir leur *yiri* (sens affectif). Il a toujours été de tradition d'enterrer les très vieux sur leur *samandé*. En ville, ce dernier n'existe plus et sa fonction ayant glissé dans la parcelle, les vieillards se font enterrer dans leur cour.

Tous les anciens ont ce désir. C'est pour eux une évidence. Des textes réglementent sévèrement le procédé, mais personne ne les respecte : non par esprit frondeur, mais faute de moyens et de conviction. Moins visible, parce qu'il ne se voit pas dans le paysage, le *zamboko* a parfois changé de lieu. Il est généralement placé dans un endroit retiré peu susceptible de passage. En ville, la réglementation oblige de garder un espace de un mètre entre le mur mitoyen et la construction. C'est souvent dans cet espace qui ne peut servir comme lieu de circulation que le *zamboko* est creusé. Enfin, innovation culturelle, si l'enfant qui naît est celui d'un locataire, on creuse tout de même le *zamboko* dans la parcelle où les parents habitent (ce qui n'est pas envisageable pour la tombe d'un vieillard qui serait locataire).

Enfin, on ne trouve plus d'autel (*tenkugri*) en ville. D'abord parce qu'on se revendique comme citadin, ensuite parce que par définition les « coutumes » se font au village. Il est extrêmement rare qu'une personne se déclare animiste, de crainte de mépris.

L'Église catholique, qui s'est souvent installée sur les lieux sacrés coutumiers, a « récupéré » la pratique du *tenkugri* en développant les « crèches ». Celles-ci sont des constructions réalisées par les enfants pour les fêtes de Noël. Elles sont en général situées à l'extérieur de la

4. La latinisation ne va pas jusqu'à faire un pluriel en « celibatoria ».

parcelle, près de la porte. On peut être étonné de les voir nommés « crèches » car, à vrai dire, ils sont bien loin de la misérable étable. Ce sont toujours de savants édifices, représentant des lieux de culte (église). Il y a assimilation entre le lieu de culte (église) et l'objet du culte (crèche = Jésus). Ces constructions s'inspirent des bâtiments de culte les plus remarquables. Ces crèches ont fini par se faire une place dans l'embellissement de la capitale. Pour qui connaît la concession villageoise, le transfert de l'autel à la crèche est clair. Aucune « greffe » de ce type n'aurait aussi bien « pris » sans la tradition, en brousse, de la construction et de l'entretien du *tenkugri* par les enfants. Les acteurs restent les mêmes, le « paysage » est semblable et ce qu'il évoque est équivalent.

Une adaptation urbaine : le célibatorium

La spéculation foncière et la multiplication des célibataires (scolaires, étudiants, jeunes travailleurs) ont conduit à une adaptation tout à fait particulière de l'habitat : le « célibatorium ». En milieu rural, le célibataire est dans une case isolée sur le *samandé*. En milieu urbain, ce n'est pas envisageable, le célibataire doit rentrer dans la cour familiale, encore faut-il que celle-ci existe. Ouagadougou étant une ville de migrants, de nombreux propriétaires ont trouvé l'occasion de construire à peu de frais en s'assurant d'un loyer important et régulier. Comme son nom « latinisé » le suggère, il était construit au départ pour des scolaires. Aujourd'hui, chaque « unité » abrite parfois une famille entière.

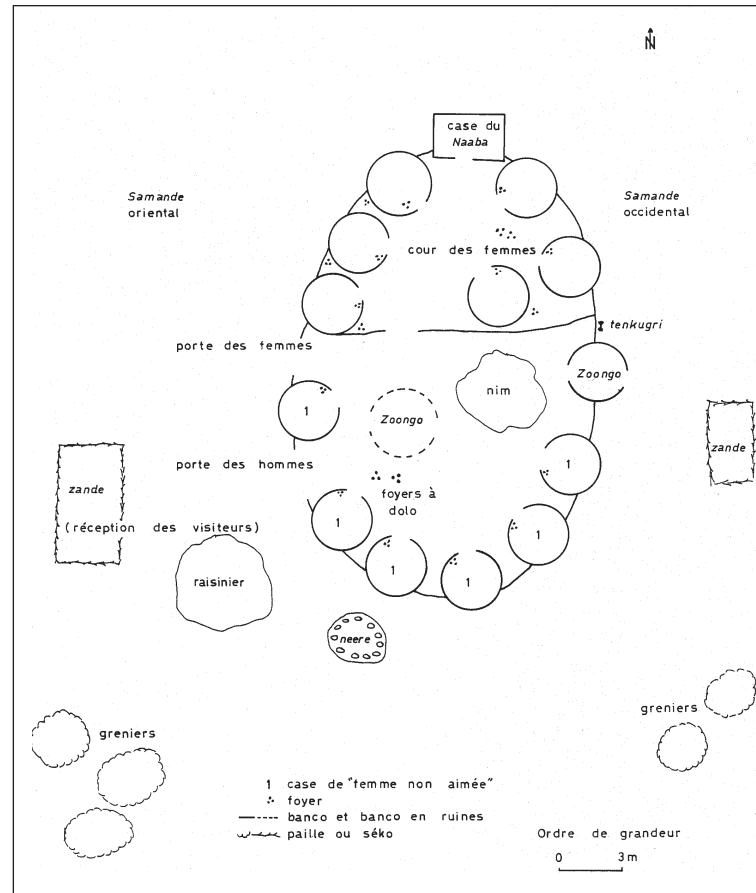
Le principe est toujours le même : une chambre plus un salon, collés à six ou sept autres structures identiques. Le propriétaire est assuré de toucher l'équivalent du loyer d'une villa, avec beaucoup moins de risques, puisqu'on se bat pour occuper ces bâtiments (alors qu'il n'est pas toujours facile de trouver un locataire pour une villa). La construction est beaucoup moins onéreuse et a l'avantage de répartir les risques de non paiement du loyer. Le célibatorium est, dans sa conception, directement issu de la concession traditionnelle (*zaka*), mais ici, les habitants sont tous des « étrangers », c'est donc aussi une *non-zaka*. Les familles se sont diversement adaptées vis-à-vis des contraintes posées par la ville dans l'organisation de leur espace de vie. Les constructions, comme l'espace, sont mouvantes dans leurs attributions.

« Une famille, un toit »

Ce slogan de la révolution traduit bien la volonté des autorités de diffuser un modèle de type occidental, malgré le discours « anti-impérialiste ». « Une famille, un toit » est l'image même de la maison-bloc, logement tel que le conçoit l'Européen qui a souvent beau-

coup de mal à comprendre que la « maison » est, en pays mossi, la concession. Ce slogan diffuse le modèle de la « villa » où les chambres sont non pas réparties autour d'un espace aux fonctions variées, mais regroupées au centre de la parcelle en un seul bâtiment. C'est exactement le contraire de la *zaka*, le foyer inversé.

Ce modèle est pourtant recherché par toute une partie de la population : il est le symbole de la réussite. Pour l'édifier, il faut pouvoir disposer de tout le matériel (alors que la construction en bâtiments isolés supporte une occupation progressive de lieux). Il revient



La cour du chef de ziga (schéma).

pourtant moins cher (moins de briques, puisque le même mur sert de cloison entre deux pièces). Il est aussi le miroir de l'homme : nous sommes ici dans une culture où tout est signe.

Vivre dans une maison bloc oblige à changer de mode de vie. Les représentations de l'espace que nous avons étudiées basculent. Ce qui était la *zaka* passe derrière la maison où en général on a installé la cuisine. La partie située devant la maison devient alors un élément nouveau : le jardin d'agrément, la terrasse, toujours située sur la façade joue le rôle de *samandé*.

On peut cependant retrouver, dans la gestion de ces espaces, des réflexes issus de la représentation tradi-

tionnelle de l'habitat. Ainsi, les chambres à coucher (dans lesquelles il est exceptionnel qu'un étranger pénètre), sont rarement décorées ou agrémentées car il ne sert à rien de décorer les chambres car ce ne sont ni des lieux de vie ni des lieux de réception. En revanche, on rassemble au salon tout ce qui peut mettre le chef de famille en valeur : diplômes, photographies de famille, calendriers, posters, tapis de la Mecque, etc. Tout cadeau sera ajouté aux décorations précédentes,



Une originalité du paysage urbain ouagalais : la crèche. Dans le « fossé » qui limite la construction des enfants vont semer un peu de mil pour que cela fasse une pelouse en miniature pour le jour de Noël ; À droite, on devine l'ouverture de la concession, la « crèche » est ici dans la rue : il faut qu'on puisse l'admirer.

dans le salon. Dans de nombreux cas, on montre le réfrigérateur (marque de luxe), en le plaçant au salon.

Le cadre de vie est avant tout un cadre à montrer. La vie reste essentiellement sociale. Il n'y a pas de « cadre de vie » « pour soi », il est toujours non pas « en soi », mais pour autrui. Enfin, la maison-bloc implique un nombre réduit d'habitants. Elle suppose donc un mode de vie différent.

« Un logement décent pour tous »⁵ : une priorité ?

Dès avant 1970, est né avec la ville un phénomène nouveau par rapport au village : le géographe O. Dao précise déjà : « il ne faut pas non plus oublier les effectifs de parasites qui, en raison de degrés de parenté souvent vagues, vivent aux dépens des autres ». C'est un des thèmes récurrents, dans tous les milieux. Les Ouagalais sont pris entre la volonté d'être mieux installés, de se montrer et la peur des « parasites ». C'est un véritable leitmotiv : un parent arrive un beau jour avec ses bagages et s'installe sans que personne ne sache combien de temps il a l'intention de rester. Il n'a jamais de quoi payer son voyage de retour que le « logeur » doit alors financer. Chacun a mis au point différentes

formules pour juguler le phénomène : ici, on dit à l'arrivant « mon fils va t'accompagner chez ton logeur, merci d'être venu me voir » (ce qui transfère la difficulté chez un autre « parent »). Ailleurs, on prend bien soin de limiter la qualité de l'accueil (« Si je leur donne un matelas, ils vont rester plusieurs mois, je leur donne une natte posée à terre au salon »). Cependant, on ne refuse qu'exceptionnellement l'accueil de l'arrivant (« solidarité africaine » oblige !). L'arrivant est encombrant, mais surtout, il faut le nourrir, ce qui met certains ménages dans de véritables difficultés, surtout si l'« arrivant » est « plusieurs ». Enfin, il vient souvent avec une « liste » de matériel que le logeur doit fournir. Quitte à s'endetter, le logeur ne peut ni refuser l'accueil, ni refuser au moins une partie du matériel.

Le Ouagalais manifeste un intérêt relatif dans l'aménagement de sa maison. L'explication la plus évidente tient dans le coût élevé des constructions par rapport au niveau de vie des habitants. Cependant, force est de reconnaître que nombre de dépenses passent « en priorité » : il est difficile de construire lorsqu'on s'est déjà endetté de plusieurs mois de salaire pour financer un mariage, un baptême ou des funérailles. Dans ce dernier cas, il est culturellement impossible d'éviter les dépenses. Le Mossi existe en fonction de son lignage qui lui donne son identité. Le rôle des ancêtres est fondamental. Les funérailles sont un devoir élémentaire auquel nul ne peut envisager d'échapper. Il faut alors emprunter des sommes colossales au regard des revenus pour faire face à ses obligations sociales. La construction de la maison dont on rêve ou l'amélioration que l'on attendait doit alors être repoussée. Les « impondérables » viennent sans cesse perturber les projets immobiliers.

Toutes les stratégies vis-à-vis de l'habitat sont la résultante du désir de confort et d'espace de chacun, de la pression de la parentèle et de la capacité à y résister. Cet aspect qui nous semble fondamental est occulté par des autorités qui ont repris à leur compte le discours occidental sur le logement. Le rêve d'une maison spacieuse et confortable est réel, mais on ne veut pas forcément le réaliser : une grande maison sera toujours occupée au maximum de ses capacités, les éléments de confort (robinets, douche intérieure, WC avec chasse d'eau, réfrigérateur) risquent fort d'être détériorés très rapidement par les parents habitués au seau ou au marigot et à s'essuyer avec des morceaux de bois ou cailloux lorsqu'ils vont en brousse pour déféquer.

Une des stratégies consiste, lorsqu'on sait qu'on ne pourra éviter ce problème, à installer des dépendances à côté de la maison-bloc. Cette dernière est alors réservée au maître de maison et sa famille nucléaire, les dépendances le sont pour la parentèle ; mais la taille des parcelles et le coût de revient rendent ce choix difficile.

5. Slogan du gouvernement à partir de 1984.

Une politique de développement par l'habitat ?

Le « parent-parasite » est inconnu de la société traditionnelle. Il n'est pas envisageable de se rendre au village et de s'asseoir sous les arbres pendant que les autres vont cultiver. En ville, la « solidarité » est à sens unique et prend une bien curieuse tournure : le logeur subit en maugréant et le « parent » se moque éperdument des problèmes qu'il pose à celui qui l'héberge. Économiquement, les conséquences sont importantes : difficulté d'épargner pour entreprendre quoi que ce soit, impossibilité de gérer un budget dont le poste dépenses varie du simple au double sans qu'aucune prévision, même à très court terme, ne soit possible.

Construire des maisons exigües comme aux « 1200 » pourrait bien alors avoir des conséquences indirectes :

après s'être abondamment plaints, d'aucuns reconnaissent que le fait d'avoir déménagé dans un logement étroit a considérablement contribué à faire baisser leurs charges. Ce n'est alors plus l'habitat qui est à l'image de l'homme, mais l'inverse. L'habitat impose un changement de mode de vie, un changement de rapport aux autres, tant en ce qui concerne la famille que les règles de sociabilité. Surtout, il donne la possibilité de mieux gérer ses ressources.

Peut-être une politique de développement économique endogène passe-t-elle par une politique de l'habitat soigneusement et stratégiquement menée. Celle-ci n'est pas sans risques : les liens avec le village étaient aussi garants d'une certaine identité, de repères et valeurs élémentaires.

Yveline Deverin

Yveline Deverin est géographe et maître de conférences, Laboratoire de rattachement : Sociétés en développement dans l'espace et le temps SEDET, Paris VII-CNRS, (ex Tiers-Monde-Afrique).